

# MAIRIE d'AURONS



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	12
Votants	15

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN,  
Le 26 mars,  
Le Conseil Municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. André BERTERO.

N° 2021/10 -

Date de la convocation municipale : 17 mars 2021

**OBJET :**

Approbation du  
Budget Primitif 2021 –  
Budget Principal 61600 –  
M14 –

Présents :

Mmes Régine FARLIN - Mélanie GALVEZ - Karine BOUVET – Virginie BOCCA - Sophie KERNEN & MM. Alain GRANDGIRARD – Stéphan LUCIBELLO – Christian DENANS – Alain BROUSSE - Olivier BEDUS - Thierry MOPIN - André BERTERO

Absents excusés :

M. Jean de PALEVILLE qui donne pouvoir à M. Thierry MOPIN  
Mme Natacha GRISONI qui donne pouvoir à Mme Karine BOUVET  
Mme Véronique LEFUR qui donne pouvoir à M. Stephan LUCIBELLO

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée le projet de Budget Primitif dressé par lui pour l'exercice 2021 et appuyé de tous les documents propres à justifier ses propositions.

Après avoir débattu du budget, chapitre par chapitre, l'avoir voté et avoir consigné le résultat des votes au tableau à transmettre à Monsieur le Sous-Préfet, Commissaire Adjoint de la République de l'Arrondissement d'Aix-en-Provence,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

➤ Arrête pour l'exercice 2021 le budget aux sommes suivantes :

	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
Section de Fonctionnement	811 222,00 €	811 222,00 €
Section d'investissement	647 800,00 €	647 800,00 €

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre les membres présents.

  
Le Maire d'AURONS,  
André BERTERO

➤ Le Maire d'AURONS certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération.